

Le 18 décembre 2001

**AUX : Participants agréés**  
**Responsables de contrats à terme**  
**Négociateurs de contrats à terme**  
**Détenteurs de permis restreint**

## AVIS IMPORTANT

### CHANGEMENT À L'HEURE DE CLÔTURE DU CONTRAT À TERME SUR INDICE S&P CANADA 60 (SXF)

Bourse de Montréal Inc. révisera sa procédure de règlement de fin de mois pour le contrat à terme sur indice S&P Canada 60 (SXF) à compter du 30 décembre 2001, ramenant le contrat à son heure normale de clôture quotidienne, 16 h 15 (heure de Montréal), soit quinze (15) minutes après la fermeture du marché comptant.

Cette modification est le résultat de récents changements effectués par d'autres bourses et fait suite à un sondage effectué auprès des participants de marché. La Bourse continuera d'utiliser une procédure de règlement selon la valeur théorique relativement au prix de clôture quotidien de l'indice sous-jacent pour le contrat à terme SXF le dernier jour de négociation de chaque mois.

Pour de plus amples informations, veuillez communiquer avec Richard Bourbonnière, vice-président, Opérations des marchés au (514) 871-3548.

Joëlle Saint-Arnault  
Secrétaire générale et directrice des affaires juridiques

Circulaire no : 222-2001